

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4799 - MARDI 23 JUILLET 2024

UNION AFRICAINE

Renforcer la collaboration avec
les communautés régionales

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a regagné Brazzaville le 21 juillet après avoir participé à Accra, au Ghana, aux travaux de la 6e réunion de coordination à mi-parcours de l'Union africaine (UA). Cette rencontre visait à établir une collaboration entre l'UA, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux.

Dans son discours, le chef de l'Etat congolais a indiqué que la première conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement, tenue récemment en terre congolaise, avait recommandé l'adoption d'une résolution par la 79e Assemblée générale des Nations unies pour endosser la décennie africaine et mondiale d'afforestation et du reboisement.

Page 16



Les participants au sommet d'Accra au Ghana

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Reprise des cours à l'Université
Marien-Ngouabi

Déclenchée le 8 juin dernier, la grève générale des travailleurs de l'Université Marien-Ngouabi a été levée par le collège intersyndical qui a, dans une déclaration publiée deux jours avant, demandé de reprendre le travail le 22 juillet.

Les membres du collège intersyndical en réunion/Adiac. Cette grève fait suite aux revendications parmi lesquelles le paiement des arriérés de salaire et des frais de vacation, ainsi que la signature d'un protocole d'accord.

Page 5

INSERTION SOCIALE

Quarante-cinq mille jeunes
à former en auto-emploi

Le Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes a été lancé à Djambala, dans le département des Plateaux, par la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa. Au total, quarante-cinq mille jeunes de 18 à 35 ans bénéficieront des



formations professionnelles et en auto-emploi à travers ce projet qui couvre onze départements du Congo.

Page 5

TRANSPORT EN COMMUN

Les motocyclistes invités à respecter
la réglementationÉditorial
Déchets

Page 2

Le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, a appelé hier à Brazzaville les motocyclistes à respecter la réglementation, notamment le décret réglementant l'utilisation des motocycles dans le transport en commun. Ce texte signé par le Premier



Le ministre, au centre, s'adressant aux acteurs du secteur/Adiac

ministre prévoit des mesures telles l'obligation de disposer d'un permis de conduire, des casques de sécurité, d'une trousse de santé et de limiter la vitesse à 50km par heure.

Page 3

ÉDITORIAL

Déchets

Les habitants des arrondissements de Brazzaville se livrent à des pratiques inciviques consistant à déverser, sous des pluies battantes, des ordures ménagères sur la voie publique. Malheureusement, après l'intempérie, les débris encombrant le passage avec au final un spectacle ahurissant.

Le phénomène est fréquent surtout dans les zones riveraines des collecteurs naturels. C'est notamment le cas de la Tsiémé, à Ouenzé, le cinquième arrondissement, où le pont sur l'avenue éponyme devient impraticable à la moindre précipitation à cause de la présence des ordures.

À Djiri, au quartier Makabandilou, l'on observe une situation similaire. Emportés par le courant des eaux, les déchets échouent dans le collecteur naturel basé dans le périmètre de l'académie militaire Marien-Ngouabi.

Malgré la présence des bacs à ordures, de tels comportements se développent avec de multiples conséquences parmi lesquelles l'obstruction des voies publiques, des canaux d'évacuation des eaux pluviales, la destruction des ouvrages et de l'environnement.

Pour mettre un terme à cet état de chose, les chefs de quartier, de zone et de bloc feront œuvre utile en initiant des campagnes de sensibilisation de la population à la nocivité de ces actes qui sont de nature à annihiler les efforts déployés en faveur de l'assainissement de la capitale.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFORMES NUMÉRIQUES

Cap sur la digitalisation des transports

L'atelier de lancement de la phase d'opérationnalisation de la plateforme digitale de régulation des transports au Congo a pris fin le 19 juillet, à Brazzaville. Il a permis de peaufiner les matrices devant faciliter l'exécution de cette phase.



Les participants à l'atelier de digitalisation/Adiac

« La voie de la digitalisation est irréversible », a fait savoir le directeur de cabinet du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Albert Massoueme, lors de l'atelier. Ce département ministériel et les structures sous tutelle ont, en effet, fait le point des matrices de travail dans le but de déterminer la feuille de la phase opérationnelle de la digitalisation des transports au Congo.

Selon Albert Massoueme, la digitalisation est

« L'opération de la digitalisation de l'ensemble des activités de ce secteur va aider à mieux servir les usagers ainsi que les structures sous tutelle »

le socle de régulation du secteur des transports. « L'opération de la digitalisation de l'ensemble des activités de ce secteur va aider à mieux servir les usagers ainsi que les structures sous tutelle », a-t-il fait savoir, en présence de Philippe Bocco, président de l'Association de gestion des ports d'Afrique de l'Ouest et du centre.

Il convient de souligner que cet atelier s'est tenu après la signature, au Bénin, de l'accord-cadre de coopération entre le Congo et le Centre de formation professionnelle de ladite association.

En rappel, la digitalisation des transports est l'utilisation des nouvelles technologies pour rendre les déplacements et les livraisons plus faciles, plus rapides et plus efficaces. Elle permet également de mieux organiser les tâches pour l'ensemble des acteurs impliqués dans la chaîne de transport.

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

CIRCULATION ROUTIÈRE

Les motocyclistes appelés à respecter la nouvelle réglementation

Le récent décret régissant l'activité de transport public de passagers par motocycle a fait l'objet d'une communication, le 22 juillet à Brazzaville, du ministre des Transports, Honoré Sayi, à l'endroit des acteurs du secteur. Ce règlement impose plusieurs conditions de sécurité routière telles que le permis de conduire, le port obligatoire du casque, la limitation de vitesse à 50km/h...

L'exercice de l'activité de taxi moto, y compris des trois roues, est désormais réglementé au Congo, après plusieurs années d'ambiguïté. Le décret pris le 9 juillet dernier met fin à l'interdiction qui pesait sur les taxis-motos. Cette activité est un véritable amortisseur social, car plus de vingt mille motos et tricycles sont répertoriés à travers le pays. La campagne de sensibilisation amorcée vise à impliquer tous les acteurs publics et privés dans la mise en œuvre de la nouvelle réglementation sur les deux et trois roues. La collaboration entre les services concernés est donc nécessaire pour le suivi effectif de la réglementation. « Nous devons veiller à ce que cette activité se déroule dans le respect des règles de sécurité et de professionnalisme(...) L'exercice de cette activité ne pourra se faire sans l'obtention de l'autorisation spéciale délivrée par le ministère des Transports », a indiqué Honoré Sayi. Dans la réforme relative au



Le ministre, au centre, s'adressant aux acteurs du secteur/Adiac

permis de conduire, d'après le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, la profession de taxi moto se verra renforcer par des dispositions nouvelles. Concernant le décret du 9 juillet, le véhicule à deux ou trois roues doit être immatriculé, assuré et soumis à un contrôle technique périodique. L'exercice de l'activité est autorisé dans

les périphéries des grandes villes, dans les communautés urbaines dépourvues de toute autre offre de transport en commun et dans les zones rurales. Le règlement oblige tout conducteur de disposer de deux casques, dont un pour lui-même et un autre pour le passager. Il doit également se munir d'un désinfectant pour le casque des usagers

et d'une trousse sanitaire, pour les premiers soins, en cas d'accident. Tout conducteur de motocycle doit avoir atteint 18 ans révolus, il doit être détenteur d'un permis de conduire de la catégorie A1, pour les tricycles, et de la catégorie A, pour les motocycles à deux roues, en cours de validité. Il doit obtenir un certificat de capacité, pour le transport public

de passagers, ainsi qu'un certificat médical délivré par un médecin agréé par la collectivité concernée et doit porter un gilet fluorescent numéroté.

Il appartient aux autorités locales et communales de prendre des mesures spécifiques en application du décret, notamment pour définir la couleur identique des engins, la délivrance de certificat de capacité, la lutte contre l'alcool ou stupéfiant au volant... « L'exercice de profession de conducteur de motocycle dans le transport public des passagers est spécifiquement réservé aux personnes de nationalité congolaise, sans distinction de genre. L'exploitation de cette profession est spécifiquement réservée aux groupements d'intérêt économique, aux entreprises et autres groupements professionnels, détenteurs d'un agrément délivré par un arrêté du ministre chargé des Transports terrestres », précise le texte.

Fiacre Kombo

MASTERCLASS ENTREPRENEURIALE

Des jeunes formés à mieux gérer leur carrière

Une carrière se construit. Pourtant, de plus en plus de travailleurs se plaignent du manque d'avancement professionnel, d'ennui au travail. Une formation materclass a été initiée à ce sujet, le 20 juillet, à Brazzaville, par la compagnie NSIA Congo, en partenariat avec le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

La formation masterclass organisée sur le thème « L'art de prendre en charge sa vie et sa carrière et en faire un chef d'œuvre » visait à aider les jeunes salariés à prendre en main le développement de leurs carrières professionnelles. Déboursant la somme de 50 000FCFA pour la masterclass, les participants ont bénéficié d'une assurance dénommée "Nda-ko" couvrant le logement et les biens mobiliers en cas de dommage causé par un incendie, un dégât des eaux ou une explosion. Cette session de formation a été un véritable moment d'échange et de partage d'expériences entre des professionnels de divers secteurs. Le coach Aimé Tsopze a été l'un des trois conférenciers. Pour donner un élan à sa carrière, d'après ce formateur, le travailleur doit se remettre en cause et se poser

des questions sur ce qui se passera s'il continue à faire les mêmes choses en termes d'habitude, de routine, de comportement, de rituel. Le professionnel doit pouvoir se projeter en se posant les questions: « À quoi ressemblera ma vie ? », « À quoi ressemblera ma carrière ? », « À quoi ressembleront mes résultats » dans cinq ou dix ans ? La question de responsabilité des résultats est essentielle dans ce processus. « Les piliers essentiels qu'il faut piloter pour réussir sa vie et sa carrière sont la responsabilité totale de ses résultats, l'amour du travail, se sentir utile au travail et apporter sa contribution à l'excellence organisationnelle et répondre aux quatre questions que sont les attentes de l'employeur; savoir si sa journée a été un investissement rentable, si on est fier d'être



Les participants à la formation masterclass/Adiac

collaborateur et les contributions à fournir », a indiqué Aimé Tsopze. En organisant la masterclass, la compagnie NSIA Assurances Congo a voulu célébrer son vingtième anniversaire de création. Présente au Congo depuis 2004, NSIA se veut un acteur de développement et d'innovation au profit de la commu-

nauté. « Nous voulons former nos collaborateurs à mieux s'armer pour faire face à la performance attendue et célébrer les 20 ans d'existence de NSIA Congo. Quand on est mature, c'est aussi l'occasion de partager ses expériences aux autres », s'est réjoui le directeur général de NSIA Congo, Joël Ellah.

Présente à cette session de formation, la directrice générale du mémorial-Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Belinda Ayessa, a salué « l'excellent » partenariat entre son institution et cette compagnie d'assurance, pour contribuer à la formation et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes congolais.

F.K.



APPEL À CANDIDATURES - ASSISTANT COMPTABLE

Le projet CEERC, financé par l'USAID et mis en œuvre par ARD SID, recherche un(e) Assistant Comptable basé(e) à Brazzaville, République du Congo.

Responsabilités:

- Préparer et vérifier les rapports de dépenses, gérer les paiements et remboursements.
- Organiser, scanner, et archiver les documents comptables.
- Enregistrer les opérations sur Salesforce et QuickBooks lorsque demandé
- Assister dans la gestion des paiements des per diems et des remboursements de transport.

Qualifications:

- Diplôme Universitaire BTS en comptabilité, finance, ou domaine connexe.
- Minimum 3 ans d'expérience en gestion financière, avec une expérience dans des projets financés par l'USAID ou d'autres bailleurs internationaux.
- Bonne maîtrise des systèmes comptables, de préférence QuickBooks.
- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral ; l'anglais est un atout.

Date limite : Envoyer votre candidature (Lettre de motivation et CV) à l'adresse suivante : ceerc.applications@tetrattech.com au plus tard le 18 août 2024.

APPEL À CANDIDATURES - ASSISTANT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le projet CEERC, financé par l'USAID et mis en œuvre par ARD SID, recherche un(e) Assistant Administratif et Financier basé(e) à Ouessou, République du Congo.

Responsabilités:

- Gérer les tâches administratives et financières du sous-bureau de Ouessou.
- Préparer les demandes d'avance, gérer la petite caisse et soumettre les rapports de dépenses mensuels.
- Identifier les besoins en fournitures de bureau, gérer les stocks et assurer la logistique des voyages et réunions.
- Superviser les services de nettoyage et de sécurité du bureau de Ouessou.

Qualifications:

- Diplôme Universitaire, licence en comptabilité, finance, ou domaine connexe.
- Minimum 3 ans d'expérience en gestion financière et administrative, avec une expérience dans des projets financés par l'USAID ou d'autres bailleurs internationaux.
- Bonne maîtrise des systèmes comptables, de préférence QuickBooks.
- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral ; l'anglais est un atout.

Date limite : Envoyer votre candidature (Lettre de motivation et CV) à l'adresse suivante : ceerc.applications@tetrattech.com au plus tard le 18 août 2024.

APPEL À CANDIDATURES - CHAUFFEUR-MÉCANICIEN

Le projet CEERC, financé par l'USAID et mis en œuvre par ARD SID, recherche deux Chauffeur-Mécaniciens basé(e)s à Ouessou et à Brazzaville en République du Congo.

Responsabilités:

- Conduire et entretenir les véhicules du projet.
- Tenir à jour les cahiers de bord et suivre l'utilisation des véhicules.
- Effectuer la maintenance mécanique de base et les réparations mineures.
- Planifier et suivre les entretiens des véhicules.

Qualifications:

- BEPC ou brevet d'aptitude professionnelle souhaitable.
- Permis de conduire catégorie B depuis au moins 3 ans.
- Minimum 3 ans d'expérience à un poste similaire, sur différents terrains dont des routes non bitumées, avec une expérience en mécanique automobile.
- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral ; la connaissance des langues locales est un atout.

Date limite : Envoyer votre candidature (Lettre de motivation et CV) à l'adresse suivante : ceerc.applications@tetrattech.com au plus tard le 18 août 2024.



Appel à Propositions - Fourniture d'Équipements de Transformation pour CEERC

Le projet CEERC, financé par l'USAID et mis en œuvre par ARD SID, sollicite des propositions de soumissionnaires qualifiés pour la fourniture des équipements suivants :

Équipements Recherchés :

1. Cabosseuse (1 unité)
2. Presse hydraulique pour pâte à chocolat (2 unités) : Pression : 60 MPa, Capacité : 17 kg/heure, Puissance de chauffage : 1 kW, Puissance du moteur hydraulique : 2.2 kW, 380V, Pression nominale : 48.6 MPa
3. Broyeuse décortiqueuse pour fèves de cacao (2 unités) : Puissance : 1.5 kW + 0.75 kW, 380V, 50 Hz, Capacité : 300-500 kg/heure, Dimension : 1800*750*1300 mm
4. Moulin électrique à poudre de cacao (2 unités) : Production : 50-100 kg/heure, Taille du matériau d'alimentation : 10 mm, Taille de la poudre finie : 60-120 mesh, Puissance : 4 kW, Poids : 140 kg, Dimension : 600*500*1170 mm
5. Kit Solaire Électrique (4 unités)
6. Moulin Électrique Farine (2 unités)
7. Moulin Électrique pour épices ou Broyeur alimentaire électrique (4 unités)
8. Presse huile à froid (4 unités)

Contact:

Pour obtenir l'appel à proposition complet, envoyez un e-mail à ceerc.procurement@tetrattech.com

Date limite de soumission : 15 août 2024.

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

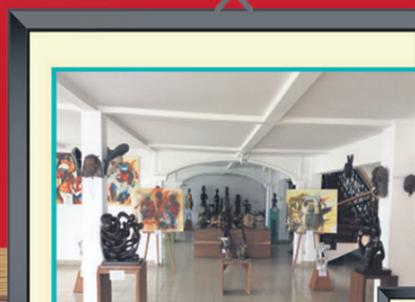
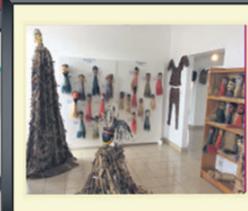
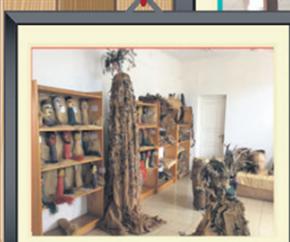
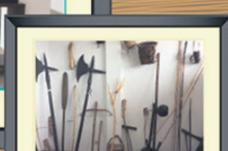
MUSIQUE



Musée du Bassin du Congo



galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS


L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guessou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

AFFAIRES SOCIALES

Le projet d'inclusion productive lancé en faveur de quarante-cinq mille jeunes

Le Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes qui vient d'être lancé, à Djambala, dans le département des Plateaux, prévoit dans l'une de ces composantes les formations professionnelles et en auto-emploi au profit de quarante-cinq mille jeunes vulnérables âgés de 18 à 35 ans dans onze départements du pays.

A travers le Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes qui court jusqu'en juin 2027, il est question d'étendre ladite protection à toutes les couches de la population, a indiqué la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, lançant le projet, le 19 juillet à Djambala. « Il s'agit de fournir à l'ensemble de la population un socle de protection sociale non-contributive et productive », a-t-elle fait savoir.

Pour sa part, le coordinateur du Projet, Antoine Régis Ngakegni, a précisé que l'inclusion productive des vulnérables concerne ceux dont l'âge varie entre 18 et 35 ans. L'objectif étant de promouvoir, pour



Les jeunes lors du lancement du projet à Djambala/Adiac

ces jeunes, l'auto-emploi et l'apprentissage des métiers dans les zones urbaines et périurbaines. « En ce qui concerne la formation en apprentissage, les jeunes sélectionnés bénéficient, pendant une période de 6 ou 9 mois, selon le métier choisi, d'une formation en apprentissage dans des métiers spécifiques. Les

diplômés du programme d'apprentissage reçoivent un financement qui leur permet d'acquérir l'équipement nécessaire au démarrage de leur activité dans les métiers choisis », a-t-il expliqué.

Par ailleurs, le Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes permettra d'étendre

le projet Lisungi pour le relèvement. Sous cet angle, 25000 ménages vulnérables seront bénéficiaires des transferts monétaires conditionnels et ceux visant à soutenir les actions génératrices de revenus.

A propos des départements où s'exécute le projet, il convient de préciser que la protection sociale et

l'inclusion productive ne se feront pas de la même manière. La Likouala (Bétou, Impfondo, Enyelle, Dongou) ; la Cuvette (Mossaka) ; les Plateaux (Ollombo, Ongoni, Lekana, Djambala, Gamboma) ; le Pool (Ngabé, Ignié, Goma Tsé-Tsé, Kindamba, Mindouli) ; la Lekoumou (Sibiti, Mayéyé) ; le Kouilou (Madingo Kayes, Loango), la Bouenza (Nkayi) et Louvakou dans le Niari sont les départements concernés par des transferts monétaires conditionnels et ceux visant à soutenir les actions génératrices de revenus. Tandis que Dolisie dans le Niari ; la Sangha (Ouessou) ; Brazzaville et Pointe-Noire sont concernés par les activités liées à l'auto-emploi et la formation qualifiante des jeunes.

Rominique Makaya

ECONOMIE

Le Congo adhère au Fonds de solidarité africain

Membre à part entière de l'institution depuis mars dernier, le Fonds de solidarité africain (FSA) va lancer ses activités au Congo, le 24 juillet. Prélude au démarrage officiel de ses services, le FSA a réuni, le 22 juillet à Brazzaville, les responsables des banques au Congo pour leur présenter la structure ainsi que le profit que ces banques pourront tirer de ses services.

Une vingtaine de directeurs généraux et autres responsables des banques en activité au Congo ont participé à la réunion technique présidée par le directeur de cabinet du ministre de l'Economie et des Finances, Athanase Ngassaki. A cet effet, le FSA a profité de l'occasion pour présenter à l'assistance ses services.

Il ressort que le FSA a été fondé en mars 1975 lors d'un sommet des chefs d'Etat des pays membres tenu à Bangui, en République centrafricaine. Composé de vingt-et-un Etats membres et doté d'un capital de 191 749 817 536 FCFA, le FSA a pour mission de contribuer au développement économique et au progrès social de ses Etats membres africains. Il facilite, à travers ses techniques d'intervention, l'accès aux ressources financières nécessaires à la réalisation

des projets d'investissement et des autres activités génératrices de revenus.

La vision du FSA est de « devenir une institution panafricaine forte et innovante au service de la transformation structurelle des économies des Etats membres ». Il a pour objectifs, entre autres, de poursuivre sa transformation en une institution internationale de premier rang en Afrique ; de renforcer sa capacité à prendre en échange les exigences des parties intéressées, en soutenant la création des valeurs et de l'emploi.

Le FSA vise aussi, selon l'expert qui a fait sa présentation, à augmenter les capacités de financement et d'intervention dans les pays membres par le renforcement de son capital et le développement des mécanismes alternatifs de financement.

L'institution fonctionne avec

deux types d'actionnaires dont l'un de catégorie A que sont les Etats membres africains et l'autre de catégorie B, essentiellement les Etats et institutions membres non africains.

S'exprimant à cet effet, son général, Abdourahmane Diallo, a exhorté les banques à s'intéresser à l'offre de cette institution, dont les interventions se feront sous forme de garantie, de refinancement et de caution aux banques congolaises, au Fonds de garantie d'impulsion et d'accompagnement afin de faciliter le financement des projets portés par des petites et moyennes entreprises. Le FSA, d'après ses techniciens, favorisera l'augmentation du crédit intérieur ; des souscriptions aux emprunts obligataires et obligations du trésor ainsi que l'offre du crédit.

Firmin Oyé

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Levée de la grève à l'Université Marien-Ngouabi

Le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) a levé, le 20 juillet à Brazzaville, à l'issue d'une assemblée générale, la grève du personnel après la prise en compte de leurs revendications par le gouvernement.



Les membres du collège intersyndical en réunion/Adiac

« ...le collège intersyndical constate la prise en compte totale de revendications contenues dans le point un et décide de la levée de la grève, déclenchée le 8 juin 2024, et demande aux travailleurs de l'université de reprendre le travail, le lundi 22 juillet 2024 à sept heures... », stipule le communiqué.

Par ailleurs, le collège intersyndical recommande au gouvernement une diligence nécessaire pour la prise en compte des revendications contenues dans le point 2 du cahier des charges, relatif à la signature urgente du protocole d'accord. Il demande également au gouvernement de « tout mettre en œuvre pour le paiement régulier des salaires des agents de l'UMNG ».

Signalons que le collège intersyndical de l'UMNG est une plateforme syndicale qui regroupe le Syndicat du personnel non-enseignant du supérieur, le Syndicat national de l'université et le Syndicat des enseignants du supérieur.

Fortuné Ibara

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° CG-015-PANC-SC24**Relatifs au recrutement d'un consultant en cadastre et foncier pour piloter un système à faible coût de cartographie et d'enregistrement des droits fonciers dans les zones ciblées sous régime coutumier et administratif**

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un don et un prêt du Programme d'Investissement Forestier (PIF) gérés par l'Association internationale de développement (IDA), pour financer le Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC). Une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement du contrat de prestation de services d'un prestataire en cadastre et foncier pour piloter un système à faible coût de cartographie et d'enregistrement des droits fonciers dans les zones ciblées sous régime coutumier et administratif.

Les services de consultant (« les Services ») comprennent : a). Mise en place d'un système de cartographie et de sécurisation des parcelles foncières ; b). Documentation des droits fonciers des bénéficiaires du projet ; c). Protection et sécurisation des droits fonciers des Population Autochtones et autres tâches.

La durée nécessaire pour accomplir la mission est de six (06) mois à compter de la date de signature de l'Ordre de Service.

L'Unité de Coordination du Projet

Agroforesterie Nord Congo (UCP-PANC) invite les candidats à fournir en français un dossier de manifestation d'intérêt comprenant, les informations concises sur leurs capacités techniques et les expériences (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.), démontrant qu'ils sont qualifiés pour les 3 axes de la prestation (piloter un système à faible coût de cartographie et d'enregistrement des droits fonciers dans les zones ciblées sous régime coutumier et administratif).

La liste restreinte contiendra huit (08) Consultants à présélectionner.

L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) » de la Banque mondiale, édition de novembre 2020.

Le Consultant doit être un prestataire intervenant dans le domaine du développement, ayant une expertise technique avérée et une

expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans l'accompagnement des organisations paysannes.

Les critères de présélection sont les suivants : a). Avoir réalisé des missions similaires ; b). Avoir une bonne connaissance des problématiques foncières au Congo, plus particulièrement dans les Départements de la Sangha et de la Likouala ; c). Avoir une bonne connaissance technique de la pratique de la cartographie et d'enregistrement des droits fonciers ; d). Avoir une expérience de travail avec les projets financés par des bailleurs de fonds (Banque mondiale, AFD, FIDA, PNUD, FAO, etc.) serait un atout.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres prestataires pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un consortium et/ou d'une sous-traitance.

Un participant sera sélectionné conformément à la méthode de qualification de consultant, décrites dans le Règlement de passation des marchés.

L'intérêt manifesté par un prestataire n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les Consultants intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TDRs). Ces TDRs sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, République du Congo ; Tél : 06 817 06 33 / 05 616 95 74 ou par email à l'adresse électronique suivante : panccongo2022@gmail.com

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés par e-mail à l'adresse suivante : panccongo2022@gmail.com, et porter en objet la mention « piloter un système à faible coût de cartographie et d'enregistrement des droits fonciers dans les zones ciblées sous régime coutumier et administratif », au plus tard le 05 août 2024 à 16h00 (heure Brazzaville).

Fait à Brazzaville, le 22/07/2024
La Coordinatrice du PANC
Corine Victorine ONDZE DICKELET



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

AFRIQUE DU SUD

Le président s'engage à la réduction de la pauvreté

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa s'est engagé à ce que le gouvernement d'union nationale (GNU) fasse avancer trois priorités stratégiques au cours des cinq prochaines années afin de promouvoir la croissance économique et de réduire la pauvreté.

« Nous avons décidé de placer la croissance économique inclusive au centre du travail du gouvernement d'union nationale et au sommet de l'agenda national », a déclaré M. Ramaphosa jeudi soir lors de l'ouverture du Parlement à l'hôtel de ville du Cap.

Les trois priorités stratégiques comprennent la croissance inclusive et la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et la lutte contre le coût élevé de la vie, ainsi que la construction d'un Etat compétent, éthique et favorable au développement.

Le président a déclaré que

la nouvelle administration sud-africaine continuerait à mettre en œuvre des programmes qui encouragent l'émancipation économique des Noirs, l'équité en matière d'emploi et le soutien aux petites et moyennes entreprises.

« Nous augmenterons le financement de la réforme agraire, donnerons la priorité au transfert des terres domaniales et améliorerons le soutien après l'installation en renforçant la capacité institutionnelle des structures responsables », a déclaré M. Ramaphosa, qui a également promis de forger une nouvelle voie de croissance

inclusive en investissant massivement dans les infrastructures au cours des cinq prochaines années.

Afin de créer davantage d'emplois pour les Sud-Africains, le gouvernement se concentrera sur la transformation des minerais afin d'exporter des produits finis plutôt que des matières premières, selon le président.

M. Ramaphosa s'est engagé à accroître les investissements dans les énergies renouvelables pour une croissance inclusive, car le pays dispose de certaines des meilleures ressources solaires et éoliennes au monde.

SOUDAN DU SUD

Signature des protocoles pour soutenir le processus de paix

Le gouvernement d'union nationale de transition du Soudan du Sud et les groupes d'opposition ont signé, le 15 juillet, huit protocoles pour accélérer les efforts en vue d'apporter la paix et la stabilité durables dans le pays.

De hauts responsables gouvernementaux, des diplomates, des groupes d'opposition, des membres de la société civile et des partenaires bilatéraux ont assisté à la signature, qui a eu lieu pendant les pourparlers de paix dans la capitale kenyane, Nairobi.

Lazaro Sumbeiywo, médiateur principal du processus de médiation pour la paix au Soudan du Sud, a indiqué aux journalistes que les parties ont signé un protocole qui les engage à fournir et faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin en raison des conflits précédents et actuels.

Un autre protocole a été signé concernant les mesures de confiance pour la libération de tous les détenus et prisonniers politiques, a ajouté Lazaro Sumbeiywo.

Le gouvernement d'union nationale de transition prend part aux pourparlers de paix de Nairobi, connus sous le nom swahili «Tumaini» (espoir), aux côtés des groupes d'opposition qui n'étaient pas inclus dans l'accord de 2018 qui a mis fin à cinq années de guerre civile au Sou-

dan du Sud. On peut citer notamment le Mouvement populaire de libération du vrai Soudan dirigé par Pagan Amum et le Front uni du Soudan du Sud dirigé par Paul Malong Awan, l'ancien chef d'état-major des Forces de défense populaires du Soudan du Sud.

Les parties se sont également engagées envers un accord de cessez-le-feu permanent ainsi que l'unification de toutes les forces dans le cadre d'un processus qui inclut les groupes d'opposition armés.

Le document fournit des détails sur une structure de gouvernance inclusive et le partage des responsabilités entre le gouvernement, les groupes d'opposition et d'autres parties prenantes pour les rôles exécutifs, la législation, la sécurité, les processus constitutionnels et la gestion des élections.

Les différentes parties, qui se réunissent à Nairobi depuis le 9 mai, sont convenues de revitaliser, structurer et reconstituer la Commission nationale de révision constitutionnelle afin qu'elle comprenne plus de membres

et soit ouverte à toutes les parties. Elles ont également accepté de renforcer l'inclusivité dans les structures et processus d'élaboration d'une Constitution.

Les représentants du gouvernement et les groupes d'opposition se sont accordés pour créer un panel de haut niveau constitué de chefs d'Etat et de gouvernement de la région d'Afrique de l'Est en vue de contrôler et superviser la mise en œuvre du processus de paix.

Ce panel de haut niveau examinera les comptes rendus et les rapports et sera en contact avec l'Union européenne, les Nations unies, la Communauté d'Afrique de l'Est et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, un bloc Est-africain, pour discuter de l'application de l'initiative Tumaini.

En outre, les parties sud-soudanaises ont signé un protocole pour mettre fin aux conflits communautaires et aux différends territoriaux ainsi que pour apporter des solutions qui contribuent à la paix et à la stabilité générales dans le pays.

IMMIGRATION

La Côte d'Ivoire héberge le plus grand nombre d'immigrés en Afrique de l'Ouest

La Côte d'Ivoire est le pays qui héberge le plus grand nombre d'immigrés en Afrique de l'Ouest avec 56% venus du Burkina Faso, 19,8% du Mali, 5,8% de la Guinée et 2,7% du Bénin, a déclaré vendredi à Abidjan Hamed Tiécoura, expert au bureau national de la veille prospective de Côte d'Ivoire, citant les données de 2020 de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Selon M. Tiécoura, qui intervenait lors d'une rencontre des experts sur la migration, plus de 80.000 demandeurs d'asile sont présents sur le territoire ivoirien et cette présence massive affecte les infrastructures, mettant le pays face aux enjeux de la sécurisation des frontières, du terrorisme, de la gestion des réfugiés, de la gouvernance foncière, de l'éducation, de la santé, de la gestion du secteur informel et de l'urbanisation. « La Côte d'Ivoire est sous pression migratoire. C'est l'un des pays d'accueil le plus important en Afrique après l'Afrique du Sud », a-t-il souligné.

Francis Djaha, administrateur au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), a relevé que la Côte d'Ivoire avait mis en place plusieurs dispositifs, afin de pouvoir prendre en charge ou accompagner ces personnes dans leur quête d'asile dans le pays.

« L'Etat a pris un certain nombre de mesures pour pouvoir faire face au flux des réfugiés », a pour sa part noté Germain Akpo Yao, membre du Conseil national de sécurité (CNS).

« Nous avons distribué des kits en vivre et non vivre aux membres des communautés pour leur permettre d'assurer le quotidien. L'Etat de Côte d'Ivoire a construit deux sites de 2.182 abris en terre battue, un centre de santé, quatre points d'eau par site. Ces sites sont éclairés en énergie solaire. Les espaces temporaires d'apprentissage y ont été également construits », a-t-il expliqué.

PRÉSIDENTIELLE AU RWANDA

Les concurrents félicitent Paul Kagame pour sa réélection

Les concurrents à l'élection présidentielle au Rwanda ont félicité Paul Kagame pour sa réélection après la publication des résultats provisoires qui lui donnent 99,18 % des suffrages exprimés.

« Je félicite le vainqueur, Son Excellence Paul Kagame. Je respecte le choix du peuple », a déclaré le candidat indépendant Philippe Mpayiman qui a obtenu 0,32 % des voix.

Le candidat de l'opposition, Frank Habineza du Parti démocratique vert du Rwanda, qui a obtenu 0,50% des voix, a souhaité bonne chance à M. Kagame, ajoutant que ses yeux sont maintenant tournés vers les prochaines élections qui auront lieu dans cinq ans.

M. Habineza a aussi déclaré que les élections, de la campagne au scrutin, ont été bien organisées.

Lors du double scrutin (présidentiel et les législatives) tenu lundi après une campagne de trois semaines, 98 % de plus de 9 millions d'électeurs rwandais se sont rendus aux urnes pour choisir leur président et les membres du parlement.

Le Secrétaire général du parti au pouvoir, le Front patriotique rwandais (FPR), Gasamagera Wellars, a remercié les Rwandais pour le soutien écrasant manifesté lors des élections, affirmant que cela démontre la confiance accordée au leadership du FPR et à la vision du pays. « Nous restons déterminés à œuvrer pour l'unité nationale, le développement durable et la prospérité de tous les Rwandais », a-t-il déclaré.

Le FPR a remporté 68,83 % des voix aux législatives. Le Parti libéral, dirigé par Donatille Mukabalisa, ancien président du Parlement, a obtenu 8,66 % des voix et le Parti social-démocrate, dirigé par l'ancien ministre des affaires étrangères Vincent Birta, a recueilli 8,62 % des voix, selon les résultats provisoires.

40^e ANNIVERSAIRE DES MUCODEC

De nombreux projets en perspective

L'ensemble du personnel, les dirigeants et anciens dirigeants ainsi que leurs partenaires ont célébré avec brio le 40^e anniversaire des Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (Mucodec). Après plusieurs semaines de commémoration, l'heure est venue de s'atteler à relever les nouveaux défis comme la transformation digitale des services, le renforcement de la confiance auprès des sociétaires, la diversification des activités du réseau.

La soirée de gala organisée à l'honneur de l'ensemble du réseau Mucodec, le 12 juillet, à Brazzaville, a marqué le point de chute des festivités relatives au 40^e anniversaire des Mucodec. Ce moment convivial a été choisi pour la remise des clés de deux voitures de marque Suzuki Dzire aux sociétaires gagants de la grande tombola Mucodec. Les 226 autres sociétaires tirés au sort ont également reçu des prix: 3 triporteurs

semble du territoire national, les Mucodec se sont imposées aujourd'hui comme le plus important réseau de microfinance en République du Congo. Leurs résultats financiers positifs, avec un total bilan de 328 milliards de francs CFA en 2023 en progression de 41 milliards par rapport 2022, font des Mucodec le réseau des microfinances le plus crédible du pays. Le réseau doit continuer à jouer son rôle de principal



(Kavaki); 3 motos; 4 groupes électrogènes; 6 congélateurs; 50 smartphones; 10 téléviseurs de 55 pouces; ainsi que 150 bons d'achat de 50 000 FCFA chacun.

S'adressant aux sociétaires, au personnel et surtout aux partenaires des Mucodec présents à la réception, le directeur général, Dieudonné Ndinga Moukala, a retracé le long parcours de la microfinance. Avec 440 000 sociétaires et 45 caisses locales et points de vente répartis sur l'en-

acteur de l'inclusion financière et de la lutte contre la pauvreté au Congo, en facilitant l'accès aux ser-

vices et produits financiers. Pour cela, la fédération des mutualistes devra poursuivre sa transformation digitale au moyen des

outils informatiques, de monétique de masse et d'outils numériques. Les caisses locales seront réorganisées afin de les



adapter à leur environnement concurrentiel, à la nature et au périmètre d'activités ainsi qu'aux besoins de leurs sociétaires.

Un autre chantier est celui de diversifier les activités des Mucodec, à l'instar de AMC assurances et la SIMEC qui vont être chapeautées par une holding. D'après le directeur général de la microfinance, la nouvelle configuration permettra à la fois de générer des sources de revenus et réduire les risques. « Cette stratégie de diversification et de consolidation mutuelle permettrait aux Mucodec d'ouvrir un nouveau chapitre de leur histoire en commençant à exporter leur modèle dans la sous-région d'Afrique centrale », a-t-il assuré.

Au cours des prochains mois ou des années à venir, le réseau devrait investir davantage dans la formation de ses cadres internes et dans la communication pour se rapprocher plus en plus des sociétaires ou clients.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AUX ÉTATS-UNIS

Joe Biden se retire

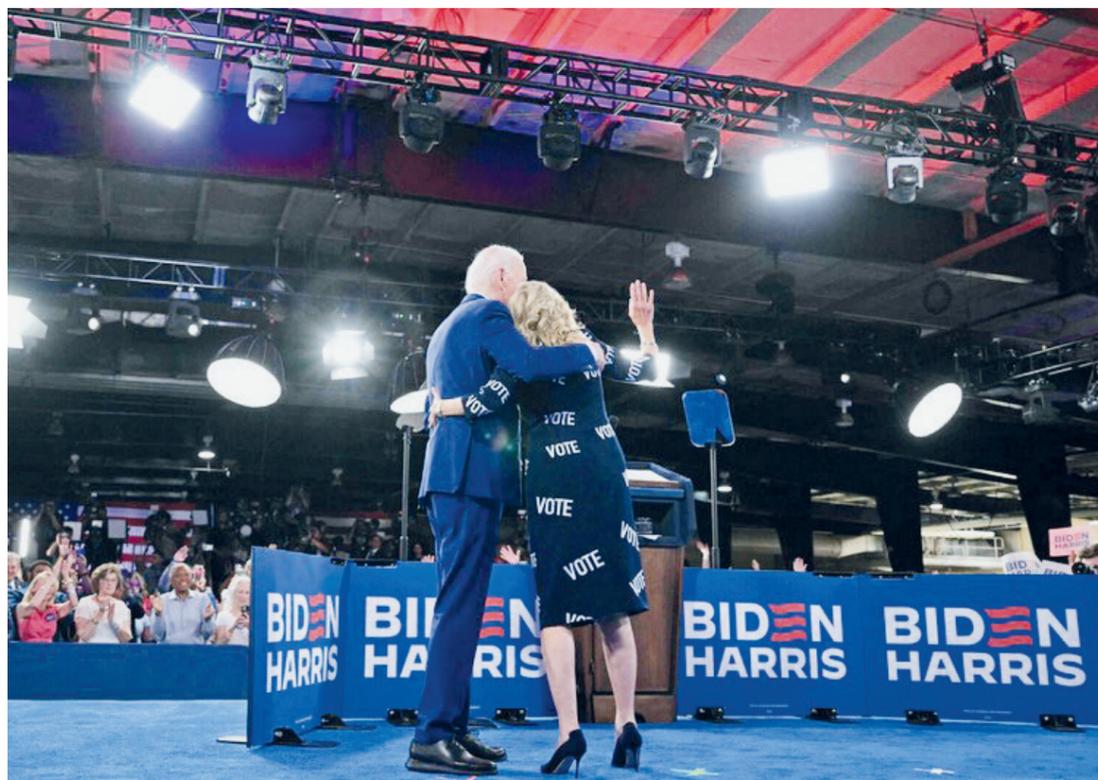
Le président américain Joe Biden, âgé de 81 ans, a annoncé le 21 juillet son retrait de la course à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de 2024. Il s'est prononcé pour le soutien de la candidature de sa vice-présidente, Kamala Harris.

La pression a fini par devenir trop forte, à la hauteur des craintes grandissantes d'un raz-de-marée républicain dans les urnes, le 5 novembre prochain. Depuis le débat télévisé désastreux fin juin face à Donald Trump, au cours duquel il était apparu hagard, faible et souvent incohérent, Joe Biden se savait attendu au tournant.

La moindre gaffe, le moindre instant de confusion, de fragilité ou d'absence, et le couperet risquait de tomber. À trois mois et demi d'une élection capitale, où se jouera tout autant la survie de son solide bilan que celle, autrement fondamentale, de la démocratie américaine, ce n'est finalement pas un nouveau faux pas du président démocrate qui a précipité sa chute. Mais la somme de toutes les peurs générées au sein de son camp par une campagne anémique.

« Ça a été le plus grand honneur de ma vie d'être votre président. Mon intention était de me présenter pour être réélu mais je crois qu'il

est maintenant dans l'intérêt de mon parti et de mon pays de me retirer et de me consacrer uniquement à mes tâches présidentielles jusqu'à la fin de mon mandat », a annoncé Joe Biden, dans un communiqué publié sur X, mettant fin à la campagne pour sa réélection, lancée en avril 2023, afin de « protéger la démocratie américaine » et sauvegarder « l'âme de la nation ».



Le président américain sortant, Joe Biden, alors en campagne pour sa réélection à Raleigh en Caroline du Nord, le 28 juin/Mandel Ngan-AFP

À l'époque déjà, une partie non négligeable des sympathisants démocrates rebutés

par son âge ne voyait guère d'un bon œil cette nouvelle candidature du plus vieux

président de l'histoire, qui aurait eu 86 ans à la fin d'un second mandat. Mais Biden s'était entêté, fort de son bilan, d'une intime conviction qu'il pouvait battre à nouveau Trump, et du soutien de sa famille ainsi que des caciques du parti. Ceux-là mêmes qui, depuis le douloureux débat du 27 juin, l'ont progressivement lâché – en privé, le plus souvent. Dans un second message posté sur X quelques minutes plus tard, accompagné d'une photo le montrant tout sourire avec sa vice-présidente Kamala Harris, Joe Biden a annoncé qu'il apportait « son soutien total à Kamala pour qu'elle soit la candidate de notre parti cette année ».

Marie Alfred Ngoma

Mes chers compatriotes,

Au cours des trois dernières années et demi, nous avons fait de grands progrès en tant que nation.

Aujourd'hui, l'Amérique a l'économie la plus forte du monde. Nous avons fait des investissements historiques pour reconstruire notre nation. Mais aussi pour réduire le coût des médicaments pour les personnes âgées et pour accroître le nombre d'Américains éligibles à une protection sociale abordable. Nous avons fourni des soins primordiaux à un million de vétérans exposés à des substances toxiques. Nous avons fait passer la première loi sur le contrôle des armes en plus de trente ans. Nommé la première femme afro-américaine de l'histoire de la Cour suprême. Et fait voter la plus importante loi sur le climat dans l'histoire de l'humanité. L'Amérique n'a jamais été aussi bien placée qu'aujourd'hui pour conduire le monde.

Je sais que rien de tout cela n'aurait été possible sans vous, le peuple américain. Ensemble, nous avons surmonté une pandémie qui n'arrive qu'une fois par siècle et la pire crise économique depuis la Grande Dépression. Nous avons protégé et préservé notre démocratie. Et nous avons revivifié et renforcé nos alliances dans le monde.

Être votre président fut le plus grand honneur de ma vie. Et même si j'ai cherché à être réélu, je crois qu'il est dans l'intérêt de mon parti et du pays que je me retire et que je me concentre uniquement sur mes fonctions de président pour le reste de mon mandat.

Je donnerai plus de détails sur ma décision à la nation plus tard cette semaine.

Pour l'heure, permettez-moi d'exprimer ma plus profonde gratitude à tous ceux qui ont travaillé si dur pour ma réélection. Je tiens à remercier la vice-présidente Kamala Harris d'être une partenaire de travail exceptionnelle. Et permettez-moi d'exprimer ma reconnaissance sincère au peuple américain pour la foi et la confiance que vous avez placées en moi.

Je crois aujourd'hui ce que j'ai toujours cru : il n'y a rien que l'Amérique ne puisse faire, dès lors que nous le faisons ensemble. Il nous suffit de nous rappeler que nous sommes les États-Unis d'Amérique.

Joe Biden

CRISE DE L'ÉDUCATION

Le chef des Nations unies propose un plan « totalement différent »

Alors que la crise mondiale de l'éducation continue, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, propose une place d'attaque à la crise de manière « totalement différente » et encourage chaque pays à tout faire pour créer de véritables sociétés de l'apprentissage.

Antonio Guterres faisait le point sur les progrès réalisés deux ans après le sommet sur la transformation de l'éducation qui avait eu lieu à New York, aux États-Unis, quelques mois avant le sommet du futur prévu en septembre. « La crise mondiale de l'éducation ne semble guère en passe de s'apaiser », avait-il estimé. « Nous devons nous attaquer à cette crise de manière totalement différente, sans quoi il ne nous sera pas possible de façonner un monde plus pacifique, plus durable et plus juste », avait-il pour-

suivi, rappelant que « l'éducation ne se résume pas à des connaissances et à des compétences » et qu'il s'agit de l'avenir des enfants et des jeunes, mais aussi de l'avenir de la planète et de « nos relations mutuelles ».

Antonio Guterres invite « chaque pays à tout faire pour créer de véritables sociétés de l'apprentissage, fondées sur des systèmes qui offrent des possibilités d'apprendre tout au long de la vie, de l'enfance à l'âge adulte ». En 2030, quelque 84 millions d'enfants pourraient ne pas

toujours être scolarisés. Le chef de l'ONU invite à s'attaquer « au problème de la qualité », jugeant choquant qu'environ 70 % des enfants d'Afrique subsaharienne soient incapables de lire un texte simple à l'âge de 10 ans. Il a rappelé que lors du sommet sur la transformation de l'éducation en 2022, plus de 140 pays avaient présenté des engagements nationaux ambitieux pour surmonter la crise de l'éducation. Il a noté des progrès mais les a jugés « beaucoup trop lents et inégaux ». Dans la perspective du sommet du futur, le secré-

taire général de l'ONU a un plan en quatre points pour mettre fin à la crise mondiale de l'éducation.

Plan en quatre points

Comblent le déficit de financement. Mais les pays en développement ne peuvent y parvenir seuls et les donateurs doivent accroître les ressources allouées aux activités de développement liées à l'éducation. Garantir l'accès. Tous les enfants et les jeunes, sans exception, méritent de recevoir une éducation. Soutenir les enseignants, dans un contexte de pénurie. Il

manque en effet 44 millions d'enseignants dans le monde, Transformer les systèmes éducatifs de fond en comble, en repensant le contenu des programmes, le mode d'apprentissage des élèves, notamment en tirant parti du numérique pour enrichir l'apprentissage ainsi que l'enseignement et faciliter l'accès des élèves dans les zones éloignées ou inaccessibles et en repensant l'organisation des temps d'apprentissage afin que chaque personne puisse apprendre et se réorienter tout au long de sa vie.

Noël Ndong



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso

BRAZZAVILLE-KINSHASA

Les secrétaires de direction s'accordent à professionnaliser leur métier

La conférence réunissant les associations des attachés, secrétaires et assistants de direction de Brazzaville et de Kinshasa s'est achevée le 19 juillet, avec l'idée de pérenniser les formations professionnelles du métier de secrétariat entre les deux villes.

La rencontre a été l'œuvre de l'Association professionnelle des assistants et secrétaires du Congo (Apasc), en partenariat avec l'Association nationale des établissements publics et entreprises du portefeuille de la République démocratique du Congo (RDC).

Du 16 au 20 juillet à Brazzaville, les attachés, secrétaires et assistants de direction se sont recyclés sur les méthodes actualisées d'éthique, de la déontologie, de l'ergonomie, de la position du poste de travail, de l'intelligence artificielle économique, de la vulnérabilité et de la résilience.

« Les attachés, secrétaires et assistants de direction se sont épanouis au cours de cette conférence, dont nous espérons, n'est pas la



Le parrain de l'activité entouré d'une poignée de participants/Adiac

dernière », s'est exprimée Adèle Mussambi, cheffe de la délégation de la RDC.

Outre les aspects techniques, les professionnels du secrétariat ont largement échangé sur la Zone de libre-échange continentale africaine, un projet dont le but est de créer un marché intégré pour le

commerce des biens et des services, ainsi que pour la libre circulation des personnes et des capitaux.

« Nous avons constaté qu'il faut continuer la formation des secrétaires. Avec le partenariat à finaliser entre nous, nous allons continuer à former les secrétaires », a indiqué

Virginie Léopoldine Batchy, présidente de l'Apasc. Le parrain de la conférence des secrétaires de Brazzaville et Kinshasa, José Cyr Ebina, a encouragé ces assises qu'il souhaite régulières. « Alors, embrassez cette ère du numérique avec enthousiasme et confiance, car vous

êtes les maîtres de votre propre pont vers l'avenir. Je vous encourage vivement à continuer sur cette lancée, à cultiver ces liens précieux que nous avons tissés et à mettre en œuvre les idées et les projets qui ont émergé de vos discussions », a-t-elle exhorté.

Fortuné Ibara

RDC

Une «augmentation exponentielle» signalée de mpox, et un risque de propagation régionale

Une «augmentation exponentielle» du nombre de cas de mpox (longtemps appelée variole du singe) a été signalée en République démocratique du Congo (RDC), a averti le gouvernement congolais, avec une variante vaguement connue et un risque de propagation dans les pays voisins.

Depuis le début de 2024, un total de 11 166 cas suspects de mpox, dont environ 450 décès, ont été signalés, a déclaré samedi Patrick Muyaya, porte-parole du gouvernement de la RDC, notant que la province de l'Equateur (Ouest) avait été la plus touchée.

Jusqu'à présent, 23 des 26 provinces du pays ont signalé des cas depuis 2022. En décembre de cette année là, la RDC a déclaré une épidémie nationale de mpox, et un système de gestion des incidents est en place depuis février 2023, en raison de l'augmentation du nombre de cas signalés.

Depuis 2022, plus de 21 000 cas ont été signalés avec plus de 1 000 décès en RDC, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En 2023, un total de 14 626 cas et 654 décès ont été enregistrés.

Dans un rapport publié en mai dernier, l'OMS a averti que la situation actuelle de l'épidémie de monkeypox en RDC était «extrêmement préoccupante» en raison de l'augmentation soutenue des cas suspects par rapport aux années précédentes, avec un fardeau important chez la population plus jeune, notamment les enfants de moins de 15 ans, qui constituent la majorité des cas suspects et des décès.

Selon l'OMS, un nouveau variant du virus de mpox, Clade I, a été décrit dans la province du Sud-Kivu (Est), et il est estimé qu'il est apparu vers la mi-septembre 2023.

Cependant, «on ne sait pas si ce variant est plus transmissible ou entraîne des maladies plus graves que d'autres souches du virus de Clade I», a déclaré l'OMS. A ce jour, seul le virus de Clade I a été détecté dans le pays, qui dans la région africaine de l'OMS rapporte le plus grand nombre de cas.

En 2022, une épidémie mondiale, notamment en Europe et aux Etats-Unis, qui a incité l'OMS à déclarer une urgence de santé publique de portée internationale, a été causée par le Clade II du virus, qui a un taux de mortalité relativement faible.

UA-BADEA

Lancement d'un partenariat pour stimuler le développement en Afrique

L'Union africaine (UA) et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) ont lancé, le 21 juillet, le Consortium financier arabo-africain (AAC) pour stimuler le financement du développement du continent, en marge de la 6^e réunion de coordination de mi-année du bloc panafricain qui s'est déroulée dans la capitale ghanéenne, Accra.

Lors de la cérémonie de lancement, le président ghanéen, Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, a souligné qu'un partenariat solide entre l'Afrique et le monde arabe est un pas dans la bonne direction pour favoriser le développement du continent grâce aux synergies. «Nous sommes aujourd'hui confrontés à des défis complexes et multiformes, depuis les incertitudes économiques et les tensions géopolitiques

jusqu'aux impacts du changement climatique. Nous avons besoin de partenariats aussi solides pour tirer parti de nos forces collectives afin de surmonter ces défis», a-t-il déclaré.

Il a également félicité la BADEA pour son soutien au développement de l'Afrique au cours des cinquante dernières années et pour sa forte agilité et sa réactivité pour relever les défis de développement du continent.

«Bâtissons sur les succès du passé et travaillons ensemble pour relever les défis de l'avenir. Efforçons-nous de créer un avenir plus prospère, inclusif et durable pour tous nos peuples», a exhorté le chef de l'Etat ghanéen.

De son côté, Fahad Aldosari, président du conseil d'administration de la BADEA, a promis que l'AAC travaillera dur dans le cadre de son mandat pour soutenir le développement rapide de l'Afrique au cours des 50 prochaines années.

«La BADEA ne ménagera aucun effort pour garantir que ce consortium réussisse à concrétiser la vision de la collaboration et de la coordination des institutions financières arabo-africaines pour mobiliser des ressources pour le continent», a-t-il assuré.

Xinhua

«Bâtissons sur les succès du passé et travaillons ensemble pour relever les défis de l'avenir. Efforçons-nous de créer un avenir plus prospère, inclusif et durable pour tous nos peuples

EXAMEN D'ÉTAT

Les premiers résultats sont attendus le 24 juillet

Les premiers résultats de la 58e session ordinaire de l'Examen d'Etat vont être publiés le 24 juillet, a assuré l'inspecteur général de l'Education nationale et Nouvelle citoyenneté, Jacques Odia, au cours d'un entretien le 19 juillet.

Parlant du respect du chronogramme du processus de correction après l'organisation des épreuves en juin dernier, Jacques Odia a été formel. « Toutes les opérations de correction, de contrôle des documents traités vont bon train, nous sommes dans le bon, et je suis heureux de vous annoncer qu'incessamment les résultats seront publiés. Le chronogramme sera respecté, nous avons annoncé la publication des résultats entre le 20 juillet et le 20 août prochain, et nous allons publier dans ce délai-là », a-t-il déclaré.

L'organisation de la session de l'Examen d'Etat, soulignons-le, s'est étendue jusque dans des zones difficiles comme dans l'Est du pays meurtri par la guerre d'agression, et d'autres coins en proie à des violences communautaires. L'inspecteur général a affirmé que des dispositions ont été prises par rapport à cette situation, et tous les malles d'items ont été acheminées à Kinshasa. « Je suis également heureux de vous annoncer que toutes les malles d'items sont déjà à Kinshasa, même celles des zones difficiles ou à conflits armés ou communautaires, tout est déjà à Kinshasa. Au moment où je vous parle, les opérations de correction se



déroulent très bien, il n'y a pas de danger de ce côté-là, nous allons publier au moment opportun et le traitement se fait sans problème », a-t-il dit.

Jacques Odia a évoqué le rôle ultime du jury de délibération avant la publication des résultats. « Personnellement, je ne peux pas dire que c'est à telle date précise que les premiers résultats de l'Examen d'Etat seront publiés, parce que cela dépend du jury de délibération, l'organisation est là, réglementée et légale. C'est à l'issue de la session de délibération que nous pouvons

publier les résultats. Heureusement d'ailleurs, c'est le même jour. Si le conseil de délibération se réunit un lundi, un mardi ou le dimanche prochain, et le soir même, on peut déjà commencer avec la publication des résultats. Donc, nous attendons la séance de délibération », a-t-il précisé.

Pour conclure, il a donné une date exacte de la tenue du Conseil de délibération par toutes les parties participantes au jury. « Nous projetons pour le mercredi 24 juillet. Au moment où je parle, tout est prêt, nous pouvons même annoncer les tendances,

mais ce serait imprudent de notre part. Le conseil de délibération est programmé pour le mercredi prochain, selon les derniers réglages de tous côtés, car il ne s'agit pas de l'inspection générale comme telle, d'autres structures participent à la séance de délibération, il faut donc harmoniser les agendas. Pour raison de fiabilité, de crédibilité, il faut que tout le monde soit associé à cet exercice, vous avez le cabinet de la ministre, l'inspecteur général avec tous les autres collaborateurs dans le cadre des évaluations, mais égale-

ment les directeurs chefs des services de l'administration centrale, les coordonnateurs des écoles conventionnées, les présidents des comités des parents, etc. Tout le monde est appelé à cet exercice pour raison de transparence, de fiabilité, de crédibilité. Tout est fin prêt pour le début de la publication des résultats, il ne manque que l'aval du Conseil de délibération. Je confirme et je crois que le ciel ne tombera pas, nous allons publier le mercredi ».

Pour rappel, 962 887 candidats du cycle long, dont environ 42% de filles, et 5 417 candidats du cycle court, dont 18,5% de filles, avaient pris part aux épreuves de l'Examen d'Etat et du Jury national du cycle court. Ils ont été répartis sur 2 960 centres. Les étapes du processus de correction jusqu'à la publication sont respectées, au regard du chronogramme des opérations. Il s'agit notamment de la réception des malles d'items, du dépouillement, du scannage et du contrôle des copies scannées, du contrôle des résultats avant publication. L'organisateur va procéder à l'élaboration du palmarès et de la production du rapport final de la 58e session ordinaire de l'Examen d'Etat.

Martin Engimo

JUSTICE

Un moratoire de trois mois accordé aux ASBL pour se conformer à la loi

Le ministre d'Etat, ministre de la Justice et garde de sceaux, Me Constant Mutamba Tungunga, vient de répondre favorablement aux doléances et demandes des associations sans but lucratif (ASBL) qui ont sollicité un délai pour leur permettre de se conformer à la loi en matière de leur existence juridique.

Un délai de trois mois, à dater du 20 juillet, a été accordé aux ASBL ainsi qu'aux confessions religieuses pour se conformer à la loi. Cette mesure a été annoncée à l'occasion de la clôture des travaux de la Commission multi-sectorielle cultes et associations et indiquée dans un communiqué du cabinet du ministre en charge de la Justice, signé le même jour.

Parmi les mesures annoncées, toute requête en obtention de la personnalité juridique est soumise pour sa recevabilité aux conditions pertinentes des articles 4 et 32 de la loi n°

004/2001 et à la production du procès-verbal de l'enquête de viabilité du siège et des activités. Selon ces mesures, toutes les ASBL ayant, autrefois, obtenu le F92 sont tenues de se conformer à la loi, dans les trois mois, en obtenant leur personnalité juridique. Selon ces mesures, tout représentant légal, fondateur ou visionnaire, ministre des cultes, doit se faire identifier en vue d'obtenir un permis d'exercice de culte.

Ne peut appartenir à une association confessionnelle qu'une église, une communauté, un ministère, une assemblée autonome, un centre d'évan-

gélisation, un groupe de prières régulièrement constitué, détenteur d'une personnalité juridique. Selon ces décisions du ministère de la Justice, toute tenue d'assemblée générale d'une ASBL est conditionnée par la présence de deux représentants dudit ministère. Il est, par ailleurs, interdit à tous services municipaux, spécifiquement le service Développement communautaire, de s'immiscer dans les attributions du ministère de la Justice. Aucune église ne peut s'installer dans un rayon de 500 mètres d'une autre confession religieuse.

Lucien Dianzenza



MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Le Cabinet du Ministre d'Etat
Ministre de la Justice et Garde des Sceaux

COMMUNIQUE N° 013...

Subsidièrement aux résolutions des travaux de la commission multisectorielle Cultes et Associations chargée de l'assainissement, la régulation et la structuration du cadre de fonctionnement des associations sans but lucratif tenues du 05 juillet au 15 juillet 2024 ;

Son Excellence monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux a pris une Circulaire N° 004/CAB/ME/MIN/J&GS/2024 du 20 juillet 2024 qui énonce les mesures suivantes :

- Toute requête en obtention de la personnalité juridique est soumise pour sa recevabilité aux conditions pertinentes des dispositions des articles 4 et 32 de la loi 004/2001 et à la production du procès-verbal de l'enquête de viabilité du siège et des activités ;
- Toutes les associations sans but lucratif ayant autrefois obtenues le numéro Folio 92 (F92) sont tenues de se conformer à la loi en obtenant la personnalité juridique, dans un délai supplémentaire de trois (3) mois, à dater de ce jour ;
- Tout représentant légal, fondateur ou visionnaire, ministre de Cultes doit se faire identifier afin d'obtenir un permis d'exercice de Culte ;
- Ne peut appartenir à une association confessionnelle, qu'une église, une communauté, un ministère, une assemblée autonome, un centre d'évangélisation, un groupe de prière régulièrement constitué, détenteur d'une personnalité juridique ;
- Toute tenue d'Assemblée Générale d'une ASBL est conditionnée par la présence de deux délégués du Ministère de la Justice ;
- Il est strictement interdit à tous les services communaux, spécifiquement le service DECO de s'immiscer dans les attributions du Ministère de la Justice ;
- Aucune association confessionnelle ne peut s'installer dans un rayon de 500 mètres par rapport à une autre.

La présente est de stricte application.

Fait à Kinshasa, le 20 JUIL 2024

Le Cabinet du Ministre d'Etat,
Ministre de la Justice et Garde des Sceaux

KICK-BOXING

La ligue de Brazzaville récompense ses meilleurs athlètes

Les responsables de la ligue départementale de kick-boxing et disciplines associées de Brazzaville ont congratulé, le 21 juillet, les gagnants des différentes catégories du championnat qu'ils ont organisé.

Près d'une cinquantaine d'athlètes a participé à la première édition du championnat départemental de Brazzaville. Sur le ring, les combattants ont donné le meilleur d'eux mêmes afin non seulement de chercher une place sur le podium mais aussi de s'imposer face aux adversaires.

Dans un esprit de fair-play et de professionnalisme, les combattants ont donné des coups de poings et coups de pied. « Je suis très content de remporter ce titre et je me plonge déjà dans les préparatifs du championnat national. Je remercie mon entraîneur et les responsables de la ligue. Je déplore juste le manque de soutien et d'accompagnement dont nous sommes victimes. Le matériel de travail et les moyens d'encouragement ne suivent pas, malgré nos efforts. C'est décevant », a déploré l'un des vainqueurs.

Au terme des combats, Jodel Oyombi, Evil Samba et Roga Ntiri ont respectivement remporté les médailles de la première catégorie. En troisième catégorie, Yann Mabaial a terminé à la première place suivi de Carmi-



La finale du championnat départemental de kick-boxing Adiac

ch Kiembe et Didier Tombe. Du côté de la cinquième catégorie, Djemsi Mambaki a survolé les combats devant Guysca Bamokema et Sagesse Ngoma. Du côté de la 7^e catégorie, Freige

Ayondombe a battu en finale Ezekel Tsobani. La troisième place est revenue à Djum Batalonga. Chez les athlètes de la huitième catégorie, Gédéon Goulou a dominé les hostili-

tés suivi d'Osiris Tsiakanou et Brisnel Malanda. La dixième catégorie a été remportée par Steward Batchi, Don-Reel Balossa et Konaté Diakonda.

Selon le vice-président de la

ligue, Gael Ognimba, l'organisation de cette compétition marque l'engagement des dirigeants à développer ce sport dans les différents quartiers de Brazzaville. Il estime que les meilleurs de ces championnats iront représenter dignement Brazzaville lors du championnat national et remporteront des médailles.

Au nom du président de la Fédération congolaise de kick-boxing, Me Morel Ntalani a invité les athlètes et dirigeants de la ligue départementale à poursuivre le travail avec beaucoup d'engagement et de dynamisme. Il a rappelé que la fédération compte sur les champions départementaux afin de constituer une équipe nationale capable de défendre le Congo au niveau sous-régional et international.

Notons que cette compétition de la ligue départementale s'est déroulée en présence du directeur technique national de la Fédération congolaise de kick-boxing et disciplines associées, Me Aboubakar Fofana, ainsi que des responsables de la direction départementale des Sports.

Rude Ngoma

JO PARIS 2024

L'Île-Saint-Denis, la fan zone Afrique

À l'occasion des Jeux olympiques (JO) de Paris 2024, l'Île-Saint-Denis, au Nord de Paris, transforme son stade Robert-César et sa dalle Sisley adjacente en «Station Afrique», fan zone dédiée à la célébration de la culture, des athlètes et médaillés africains. Elle a ouvert ses portes en avant-première, le 20 juillet en début de soirée.

Durant les JO, le site accueillera les retransmissions, mais également les animations colorées, concerts, spectacles, expositions et rencontres avec les athlètes, un véritable festival de trois semaines autour du sport et de la culture. Jessy B, lauréate du Prix Découvertes RFI 2023, est programmée sur cette scène le 23 juillet.

Lors de la cérémonie d'ouverture, après un défilé de drapeaux africains portés par les habitantes et les membres des associations de la ville de 8500 personnes et aux 85 nationalités, le maire Mohamed Gnabaly a remercié les officiels et les partenaires en leur exprimant toute sa fierté ainsi que son émotion au moment de lancer le site de la Station Afrique.

Parmi les stands, celui de la République démocratique du Congo animé par Nadine Tshilombo, coordinatrice pour la visibilité de ce pays aux JO et son équipe. « C'est d'ici que nous soutiendrons nos athlètes dans l'espoir pour cette édition 2024, que la RDC décroche sa toute première médaille de son histoire olympique », a confié la coordinatrice.

Marie Alfred Ngoma



La Station Afrique fan zone des JO Paris 2024/DR

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue Europa Conférence, 1^{er} tour préliminaire, matches retour

Vainqueur 3-1 à l'aller, le FC Floriana de Christoffer Mafoumbi se qualifie pour le second tour préliminaire après son match nul 1-1 sur la pelouse de Tre Penne, à San Marin.

Décisif aux 33^e et 41^e, l'ancien capitaine des Diables rouges s'est

transversale à la 28^e. Remplacé à la 72^e, il a été averti, sur le banc, à la 90^e+8.

Au tour suivant, le FC Floriana et le Partizani retrouveront le KF Drita de Raddy Ovouka, le CSKA 1948 de Ryan Bindounga, Basaksehir de Francis Nzaba, le CFR Cluj de Durel Avounou (sur le départ), le DAC Dunajska Streda de

Yhoan Andzouana, Polissya (Beni

Podgorica (Monténégro)

Saburtalo (Géorgie)-Partizani (Albanie)

CFR Cluj (Roumanie)-Neman Grodno (Biélorussie)

DAC Dunajska Streda (Slovaquie)-Zira (Azerbaïdjan)

FC Floriana (Malte)-Vitoria Guimaraes (Portugal)

Polissya (Ukraine)-Olimpija Ljubljana (Slovaquie)

Basaksehir (Turquie)-La Fiorita (Saint Marin)

Mons Bassouamina signe à Clermont pour les trois prochaines saisons

Libre de tout contrat, l'attaquant international congolais s'est engagé, le 16 juillet, en faveur de Clermont Foot, relégué en Ligue 2.

Relégué en mai dernier avec la plus mauvaise attaque de Ligue 1 (26 buts), le Clermont Foot va miser sur un duo de gâchettes palloises pour retrouver l'élite au plus vite : le club auvergnat a, en effet, engagé Mons Bassouamina et Henri Saivet, qui pesaient, à eux deux, 19 buts et 6 passes décisives en Ligue 2 la saison dernière.

Bassouamina, qui a signé un bail de trois ans mardi, était en fin de contrat au FC Pau et faisait l'objet de plusieurs sollicitations en France (Guingamp, Lorient, Rennes, Angers) ou à l'étranger (Zurich, Kaiserslautern). C'est fi-



Mons Bassouamina s'est engagé en faveur du Clermont Foot / clermontfoot.com

nalement en Ligue 2 que le droitier de 26 ans va poursuivre sa carrière.

Capable de jouer dans le couloir ou dans l'axe, le natif de Gonesse, formé à Nancy, a tour à tour porté les couleurs de Boulogne-sur-Mer, Bastia-Borgo et donc Pau, où il a bouclé deux saisons abouties (6 buts et 3 passes décisives en 2022-2023 puis 11 buts et 2 assistances en 2023-2024).

Avant l'international aux sept sélections (2deux buts), plusieurs Diables rouges ou joueurs d'origine congolaise ont porté les couleurs de Clermont : Bruce Abdoulaye, Cédric Lubasa, Hugo Konongo, Fodé Doré et Chrislain Matsima.



Archange Bintsouka, qui a touché la barre à la 28^e, et le Partizani se qualifient pour le tour suivant (DR)

incliné sur corner à la 60^e.

Ça passe également pour Archange Bintsouka et le Partizani, victorieux chez les Maltais de Marsaxlokk (2-1). Titulaire, l'attaquant congolais a trouvé la barre

Makouana).

Programme du 2^e tour (jeudi 25 juillet-jeudi 1^{er} août)

KF Drita (Kosovo)-Bleidablik (Islande)

CSKA 1948 (Bulgarie)-Buducnost

Suisse, 1^{re} journée, 1^{re} division

Champions en titre, les Young Boys de Berne trébuchent d'entrée de jeu face à un promu, le FC Sion (1-2). Sylvester Ganvoula avait pourtant ouvert le score à la 16^e minute, d'une demi-volée du gauche après une remise plein axe.

Victoire, en revanche, pour Lausanne face au FC Bâle (3-2). Pour sa première sortie officielle, Kévin Mouanga a été très performant avec une première ouverture sur le côté gauche, qui amène l'ouverture du score d'Okou à la 2^e minute.

C'est encore lui qui récupère dans les pieds de Kololli pour lancer le contre du 2-0 (22^e min). Averti à la 57^e minute, l'ancien Angevin a également été solide défensivement.

Morgan Poaty était titulaire dans le couloir gauche de la défense vaudoise. Remplacé à la 85^e minute.

Le Servette débute sa saison par un succès 2-1 à Lucerne. Bradley Mazikou a tenu son couloir gauche jusqu'à sa sortie à la 88^e, trois minutes avant la réduction de l'écart des locaux.

Suisse, 1^{re} journée, 2^e division

Thoune s'impose à Aarau 3-1. Titulaire, Trésor Samba a été remplacé à la 75^e minute, à 2-0.

Bulgarie, 1^{re} journée, 1^{re} division
Titulaire, Ryan Bidounga a été expulsé lors du match nul du CSKA 1948 à Chernomorec (0-0). Aligné dans l'axe droit, l'ancien Nancéien a reçu un pre-



Premier but, d'une demi-volée du gauche, pour Sylvester Ganvoula./DR

mier avertissement à la 16^e minute, avant d'en recevoir un second à la 89^e pour avoir ceinturé Weslen Junior dans sa propre moitié de terrain. Peu utilisé la saison dernière, le défenseur congolais va-t-il perdre des points dans la hiérarchie avec ce carton rouge ? Réponse jeudi soir en Ligue Conférence.

Lettonie, 23^e journée, 1^{re} division

Valmiera est tenu en échec par Grobinas (0-0). Titulaire, Jason Bahamboula a été remplacé à la 65^e minute. Valmiera est 3^e avec 44 points et déjà douze longueurs de retard sur le premier.

Norvège, 15^e journée, 2^e division

Start s'incline à domicile face à Vålerenga (1-2). Titulaire, Faites-Prévu Kaya Makosso a été averti à la 54^e minute.

Roumanie, 2^e journée, 1^{re} division
Sans Durel Avounou, en instance de départ, Cluj fait match nul 2-2 chez le Rapid Bucarest.

Russie, 2^e journée, 2^e division

Remplaçant, Emmerson Illoy-Ayyet est entré à la 78^e minute, alors que le FC Oural était mené 0-1 par Shinnik. Les locaux marquent finalement aux 83^e et 89^e minutes et s'imposent 2-1. Victoire également pour l'Arsenal Tula face à Kamaz (1-0). Sans Erving Botaka Yoboma, sorti sur blessure à la 21^e minute lors de la 1^{re} journée.

Camille Delourme

PRÉPARATION DES DIABLES ROUGES

La Fécofoot se prononce en faveur de la mise en place d'une équipe conjointe

Le Comité exécutif de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a tenu, le 21 juillet à Brazzaville, sa session au cours de laquelle il a analysé la situation actuelle et fait des suggestions allant dans le but d'améliorer les performances des Diables rouges seniors dans les éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN), Maroc 2025.

Le point sur la préparation des équipes nationales, toutes catégories confondues, figurait à l'ordre du jour. En marge de la réunion, souligne le communiqué final, la Fécofoot a écouté Isaac Ngata, sélectionneur national, sur la manière dont il entend aborder les deux premières journées des éliminatoires de la CAN, Maroc 2025. Des suggestions lui ont été faites pour améliorer les performances de l'équipe fanion. « Par ailleurs, le Comité exécutif a émis le vœu de la mise en place d'une équipe conjointe ministère-Fécofoot devant se rendre en Europe pour contacter les joueurs cadres réticents en vue de leur participation », indique le communiqué.

Le Congo, faut-il le rappeler, est dans son groupe avec l'Afrique du Sud, l'Ouganda et le Soudan du Soudan. Il jouera son premier match début septembre à domicile contre le Soudan du

Sud avant d'être reçu par l'Ouganda.

Le Comité exécutif a réaffirmé la participation des équipes nationales aux compétitions zonales U-17 messieurs au Cameroun, U-20 de la même version à Brazzaville puis U-20 dames à Kinshasa pour Fatshi cup. La Fécofoot a relevé, en raison de la fermeture des stades, la difficulté de préparation que rencontrent actuellement l'AC Léopards de Dolisie et l'AS Otohô d'Oyo, deux équipes engagées en compétitions interclubs de la Confédération africaine de football. « Si cette suspension perdure, il y aura à n'en point douter un impact négatif sur leur préparation : impossible de disputer des matches amicaux », peut-on lire dans le communiqué final.

La Fécofoot a, par ailleurs, engagé le processus d'homologation des stades Alphonse-Massamba-Débat et



Les membres du Comité exécutif en pleine session Adiac

Paul-Sayal-Moukila. En dépit de la fermeture provisoire des stades qui aurait pu entraver le processus d'homologation, la Fécofoot, « privilégiant l'intérêt national et consciente de l'intérêt et de la passion des Congolais pour le football », a engagé la procédure d'homologation de ces deux stades après la CAF. La fermeture de ces installations par le ministère reste un véritable casse-tête. Le Comité exécutif a noté que la Coupe du Congo se déroule normalement chez les dames, depuis les préliminaires jusqu'en quarts de finale. En revanche chez les messieurs, elle a été interrompue en quarts de finale après la fermeture provisoire des stades décidée par le

ministère des Sports alors que les équipes se sont déplacées sur les sites de la compétition. « A cet effet, elles ont été invitées à présenter leur état de dépenses pour un éventuel remboursement », poursuit le communiqué final.

Sur les événements en cours, la Fécofoot a analysé la motion de défiance qui a été déposée à son siège, le 11 juillet. « Il est manifeste que cette motion ne se fonde pas sur des faits spécifiquement imputables à la Fécofoot. En outre, certains signataires de cette motion n'en ont pas qualité. Quoi qu'il en soit, ce document a été transmis à la Fifa et à la CAF par le Comité exécutif qui a pris soin de relever

que cette motion de défiance a été signée moyennant de l'argent », indique le communiqué final, informant qu'une autre pétition est en cours.

A ce sujet, la Fécofoot a décidé de prendre les mesures qui s'imposent. « Le Comité exécutif a décidé de la Commission d'éthique pour que les acteurs de cette forfaiture soient entendus et sanctionnés, conformément aux textes en vigueur. Dans cet ordre d'idées, la Fifa qui a été informée des cas de suspicion de corruption demande que les dispositifs de sanctions émis par la Commission d'éthique lui soient transmis pour les étendre au niveau international », précise le communiqué final.

James Golden Eloué

NÉCROLOGIE

Les familles Mbengue «Dinga Ô Kosso» et Ibara Legnery «Alola» pleurent leur frère, petit-frère et père l'adjudant-chef Médard Mbengué, de la gendarmerie nationale, décédé le 12 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située à Massengo en face de l'église Chapelle des Vainqueurs en allant vers «les 3 poteaux» chez le colonel Mbengue Emmanuel.



M. Jean Bernard Egnahou, en service à la direction générale du livre et de la lecture publique, messieurs Diégo Rezenard Ibara et Droctové Elo, mesdemoiselles Patience Ekouya et Chela Ibara ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, collègues, amis et connaissances, le décès de Mme Egnahou née Virginie Blanche Elo, survenu le 9 juillet à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Ngamakosso, ruelle de Faaki.

L'inhumation aura lieu le mardi 23 juillet au cimetière privé Bouka.



Davy Kassa et le groupe tradi-moderne Kingoli universel ont la profonde douleur d'annoncer à la famille musicale, aux parents, amis et connaissances, le décès inopiné de l'artiste-danseur Espérant Ngondza, alias Epé, survenu le 19 juillet 2024 à Brazzaville.

La veillée se tient au numéro 10, rue Etaba. Référence : quartier lycée Thomas Sankara, avenue général Nianga Mbouala.

Le programme de l'inhumation sera communiqué ultérieurement.

DÉVELOPPEMENT

L'UA renforce la collaboration avec les communautés régionales

La capitale ghanéenne, Accra, a abrité le 21 juillet la 6e réunion de coordination à mi-parcours de l'Union africaine (UA). Au nombre des chefs d'Etat et de gouvernement du continent ayant pris part à ces assises figure le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso.

La rencontre avait pour objectif d'établir une collaboration entre l'UA, les communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux en vue d'une meilleure intégration en Afrique au profit du bien-être de la population.

A l'ouverture des travaux, le chef de l'Etat mauritanien, président en exercice de l'UA, Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, a évoqué la nécessité d'accélérer les efforts d'intégration économique du continent.

De son côté, le président Nana Akufo-Addo, du Ghana, a plaidé pour la consolidation des instruments de développement et l'accroissement des investissements en Afrique. Il a proposé la création d'un Fonds mondial africain pour financer les stratégies de développement socioéconomique et éteindre les menaces d'insécurité et



Le président Denis Sassou N'Guesso prenant la parole au sommet d'Accra/DR

d'instabilité sur le continent. Pour sa part, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a rappelé les

conclusions de la première Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement (Ciar) organisée du

3 au 5 juillet dernier, à Brazzaville.

« La première Ciar a permis à plus de 2000 par-

ticipants d'adopter la déclaration pour une décennie africaine et mondiale d'afforestation et du reboisement incluant les recommandations majeures ci-après : inscrire aux présentes assises la Déclaration de Brazzaville comme position commune africaine pour son endossement ; recommander l'adoption d'une résolution par la 79^e Assemblée générale des Nations unies pour endosser la décennie africaine et mondiale d'afforestation et du reboisement, reconnaissant ainsi son importance cruciale pour la planète », a-t-il déclaré.

Selon lui, cette conférence a abouti à « l'adoption de sept axes stratégiques afin de permettre l'élaboration d'une stratégie mondiale d'afforestation et du reboisement ».

La Rédaction

BEAC

Injecter des pièces de monnaie pour réguler l'inflation

Le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), Yvon Sana Bangui, a assuré, le 19 juillet à Brazzaville, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, de la présentation d'ici à la fin de l'année, d'une nouvelle gamme des pièces de monnaie, afin de réguler l'inflation.

Le président de la chambre basse du Parlement et son hôte ont, entre autres, échangé sur la conjoncture économique au niveau national et sous-régional. Une occasion pour Isidore Mvouba d'insister sur les difficultés liées à l'application de la réglementation de change, un sujet très sensible à Yvon Sana Bangui qui s'est engagé à instruire ses équipes au niveau du siège et de la direction nationale pour le Congo d'apporter des réponses adéquates. Les deux personnalités ont aussi évoqué la question de la pénurie des pièces de monnaie. C'est ainsi que le gouverneur de la Banque centrale a donné au président de l'Assemblée nationale toute l'assurance de son institution à collaborer étroitement avec les autorités congolaises pour relever les défis qui s'imposent au Congo et à la sous-région.

« J'ai porté à son intention qu'il y a un projet actuellement en cours. D'ici à la fin de l'année, je reviendrai pour présenter aux autorités la nouvelle gamme des pièces de monnaie. A partir de l'année 2025, nous allons injecter massivement les pièces de monnaie dans l'économie, ceci pour réguler l'inflation dont la tendance est baissière depuis le début de l'année. Nous devons continuer à mener des réformes, c'est ce que nous faisons sur le plan de la politique monétaire en resser-

rant notamment cette stratégie. Nous espérons qu'à terme, les pièces de monnaie seront disponibles et également l'inflation contenue », a-t-il expliqué à sa sortie d'audience.

Yvon Sana Bangui a, par ailleurs, annoncé à la partie congolaise la mission que la Banque projette actuellement en termes de renforcement de collaboration avec les autorités, les secteurs bancaire et financier, ainsi qu'avec toutes les parties prenantes dans les prises de décisions des politiques économiques des Etats membres. « Je m'engage également à consolider ces liens, ces relations, pour qu'ensemble nous puissions relever nos pays des défis qui s'imposent aujourd'hui à leur économie, à leur croissance mais aussi à la stabilité monétaire et financière qui sont les mandats importants de la Banque centrale », s'est-il engagé.

Les opérateurs économiques appelés à plus de transparence

Interrogé par la presse sur les quelques frémissements au niveau des entreprises concernant les exportations, le gouverneur de la Banque centrale a rappelé que la réglementation des changes a été mise en place pour servir en premier lieu l'intérêt des pays. Il a assuré que les difficultés rencontrées actuellement par les entreprises



Isidore Mvouba s'entretenant avec Yvon Sana Bangui/DR

ont apporté beaucoup plus de positivité. Selon lui, la sous-région a assisté, par le passé, à des fuites de capitaux. Les difficultés rencontrées en 2018 ont exposé, a-t-il dit, la région à un risque de réformes monétaires, notamment de dévaluation. La cause étant que les entreprises qui exportent, dont la plupart se plaignent actuellement, ne rapatrient pas les produits et les devises sur les comptes d'opérations.

« Elles exportent. Les fonds sont logés ailleurs, et elles nous demandent de régler leurs factures d'importation sur nos réserves de change. Il va falloir aujourd'hui que tout le monde respecte le jeu, la réglementation ne devrait pas

constituer des freins à notre économie. Nous demandons aux entreprises exportatrices de rapatrier les devises sur les comptes d'opérations pour aussi permettre à celles qui importent de se servir de ces devises. Donc, il n'y a pas plusieurs entreprises qui veulent contourner la réglementation de change », a-t-il expliqué.

D'après Yvon Sana Bangui, les dossiers rejetés ne sont pas toujours fermés parce que la banque demande des compléments d'informations à fournir pour que le transfert soit exécuté. A titre d'exemple, il a expliqué que lorsqu'une entreprise veut transférer ses dividendes, la Banque centrale lui demande de produire le procès-verbal

de l'assemblée générale ou du conseil d'administration qui détermine le montant des bénéfices assujettis au paiement des impôts. « Vous devez justifier à la Banque centrale que vous avez payé vos impôts pour qu'on fasse votre transfert. Ce n'est pas un frein au niveau de la banque, cela va de l'intérêt de nos économies. Donc, nous travaillons pour défendre aussi les intérêts des Etats, c'est ce qu'apporte la réglementation de change. Nous appelons les opérateurs économiques à plus de transparence, fournissez les documents exigibles pour faire dénouer vos opérations », a conclu le gouverneur de la BEAC.

Parfait Wilfried Douniama